



## BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 3 OCTOBRE 2018 -

### DÉCISION N° 18 - 09 - 074

Le bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 7 septembre 2018 s'est réuni le mercredi 3 octobre 2018 à partir de 10 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne.

Le quorum de l'assemblée était atteint (5 membres présents sur un total de 5 administrateurs).

Présents :

- Georges ZIEGLER (Président)
- Marianne Darfeuille (Vice-présidente)
- Georges Dru (Vice-président)
- Claude Giraud (Vice-président)
- Claude Liogier (membre du bureau)

#### **Décision 5 : La convention de fin de mise à disposition du centre d'incendie et de secours d'Andrézieux-Bouthéon.**

Les sapeurs-pompiers ont occupé des bâtiments communaux situés Rue Claudius Jucquel – 42 160 Andrézieux-Bouthéon jusqu'au 26 juillet 2018, date du déménagement dans le nouveau centre d'incendie et de secours nouvellement construit. L'état des lieux de fin de mise à disposition de l'ancien bâtiment a été réalisé le 13 septembre 2018.

Les bâtiments hébergeant jusqu'alors la caserne appartenaient à la commune d'Andrézieux-Bouthéon et avaient été considérés comme mis à disposition du Service départemental d'incendie et de secours dans le cadre d'une convention signée le 27 février 2001.

Il convient dorénavant de sortir de l'actif du SDIS toutes les opérations de travaux et d'aménagement réalisées de 2001 à 2018, telles que mentionnées dans l'annexe 2 du projet de convention ci-joint. Toutes ces immobilisations seront ensuite intégrées dans l'actif de la commune.

**Vu le rapport présenté par le Président,  
Le bureau prend la décision suivante :**

**Article unique :**

Le bureau du conseil d'administration approuve le projet de convention relatif à la fin de la mise à disposition de la caserne d'Andrézieux-Bouthéon et au transfert de l'actif. Il autorise également le Président à signer le document ci-joint.

**Décision adoptée à l'unanimité.**

Le Président du conseil d'administration  
du Service départemental d'incendie et de secours  
de la Loire



Georges ZIEGLER